

Règles de conduite contre le coronavirus pour les employés du secteur de l'hôtellerie et de la restauration

Règles de conduite contre le coronavirus pour les employés du secteur de l'hôtellerie et de la restauration Nous assumons notre responsabilité pour endiguer le coronavirus, en apportant le plus grand soin à tous les niveaux et en respectant une hygiène rigoureuse. Veuillez respecter rigoureusement les règles comportementales. Votre prudence assure votre propre protection, celle de vos collègues, de notre entreprise et de nos clients.



Respecter une distance d'au moins 1,5 m avec les clients et les collègues



Nettoyer et ranger les vêtements de travail de manière hygiénique



Utiliser un masque de protection lorsque cela est prescrit



Respecter les règles d'hygiène générale et les consignes en matière de documentation



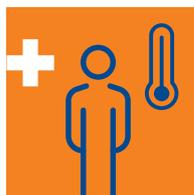
Respecter l'hygiène des mains



Renoncer aux embrassades et aux poignées de main



Adopter les bons gestes en cas de toux et d'éternuement



Ne pas se rendre au travail malade



Utiliser les produits désinfectants et les équipements de protection comme il convient



Informez l'employeur en cas de suspicion de coronavirus



Informez et guidez les clients